

CITI  
ITI C  
CITI  
ITI C  
CITI  
ITI C  
CITI  
ITI C  
CITI  
ITI C  
CITI

## Le Cours d'Introduction au Travail en Institution s'adresse à vous si...

- Vous accompagnez, en institution, des personnes en situation de handicap ou présentant des problématiques sociales, mais vous n'avez pas de formation spécifique.
- Vous côtoyez régulièrement ces personnes dans l'institution et vous souhaitez appréhender des connaissances de base du domaine.

Ce cours peut aussi être ouvert aux personnes ne travaillant pas encore en institution mais qui s'intéressent au domaine social.

La participation active de chacun est favorisée par un nombre restreint de participants (environ 20 personnes).

### Objectifs

#### Module A – L'INSTITUTION

- Appréhender les bases du système social en Suisse romande
- Se situer au sein de l'institution
- Aborder les domaines du travail en équipe et de la collaboration
- Découvrir les mesures d'hygiène et de prévention de la santé

#### Module B – LES BÉNÉFICIAIRES

- Découvrir les notions du handicap physique, mental et psychique
- Percevoir les différentes problématiques du handicap social
- Identifier les différents domaines de la vie quotidienne du bénéficiaire
- Analyser des situations éducatives et pédagogiques

#### Module C – L'ACCOMPAGNEMENT

- S'approprier des outils et des techniques de communication
- Identifier et comprendre les situations d'agressivité et de violence
- Adapter son accompagnement en fonction d'une population spécifique
- Analyser des situations d'accompagnement

#### Lieu

Les cours ont lieu dans les locaux de l'ARPIH, Avenue des Sports 26, 1400 Yverdon-les-Bains

#### Horaires

8h15 - 11h45 et 12h45 - 15h45  
Les cours ne débutent que si le nombre de participants est suffisant.

En cas de forte demande, des cours supplémentaires peuvent être organisés.

#### Prix par module

**CHF 400.-** pour les membres ARPIH.

**CHF 600.-** pour les non-membres.

La finance d'inscription est exigible avant le début du cours.

#### Désistement

En cas de désistement, les frais suivants sont à la charge de l'institution et/ou du participant:

- plus de 20 jours ouvrables avant le début du cours: **aucun frais**
- entre 19 et 5 jours ouvrables avant le début du cours: **CHF 100.-**
- moins de 5 jours ouvrables avant le début du cours: **la totalité du prix**

En cas d'interruption de la formation (quelle qu'en soit la raison), la finance d'inscription reste acquise à l'ARPIH.

### CITI 1

Module A 1 L'INSTITUTION	Module B 1 LES BÉNÉFICIAIRES	Module C 1 L'ACCOMPAGNEMENT
6-7 sept. 2018 27-28 sept. 2018	11-12 oct. 2018 25-26 oct. 2018	7-8 nov. 2018 22-23 nov. 2018

### CITI 2

Module A 2 L'INSTITUTION	Module B 2 LES BÉNÉFICIAIRES	Module C 2 L'ACCOMPAGNEMENT
6-7 déc. 2018 20-21 déc. 2018	10-11 janv. 2019 24-25 janv. 2019	7-8 fév. 2019 21-22 fév. 2019

### CITI 3

Module A 3 L'INSTITUTION	Module B 3 LES BÉNÉFICIAIRES	Module C 3 L'ACCOMPAGNEMENT
28 fév.-1er mars 2019 14-15 mars 2019	28-29 mars 2019 11-12 avril 2019	2-3 mai 2019 16-17 mai 2019

**Organisation de la formation** Le programme du cours CITI comprend trois modules distincts (A, B et C), de 4 jours chacun. **Le module A est un module de base.** Il doit être suivi en premier. Les modules B et C peuvent être suivis dans un enchaînement ou indépendamment l'un de l'autre.

**Validation** Une attestation de participation est remise à la fin de chaque module. Le suivi des trois modules donne droit à un **Certificat CITI**.